

AXA Euro Valeurs Responsables

rapport annuel
au 31/12/2010

Société de gestion : AXA Investment Managers Paris – Siège social : Cœur Défense – Tour B – La Défense 4 – 100 Esplanade du Général de Gaulle – 92400 Courbevoie – Société de gestion de portefeuille titulaire de l'agrément AMF n°GP 92-08 en date du 7 avril 1992
Société Anonyme au capital de 1 384 380 euros – SIREN 353 534 506 RCS Nanterre

Forme Juridique : FCP
Classification : Actions de pays de la zone Euro
Date d'agrément : 28/06/1996

RAPPORT DE GESTION

Objectif de gestion

L'objectif du FCP est la recherche de performance en s'exposant essentiellement aux marchés Actions de la zone euro, par la mise en œuvre d'une gestion dynamique et discréSSIONnaire reposant notamment sur la sélection d'instruments financiers fondée sur l'analyse financière d'émetteurs socialement responsables.

Indicateur de référence

Le FCP n'a pas d'indicateur de référence car le processus de gestion est basé sur une sélection de titres en application de critères financiers et extra-financiers en dehors de tout critère d'appartenance à un indice de marché.

Profil de risque

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas du marché.

Considération générale :

Le profil de risques du FCP est adapté à un horizon d'investissement supérieur à 8 ans. Comme tout investissement financier, les investisseurs potentiels doivent être conscients que la valeur des actifs du FCP est soumise aux fluctuations des marchés et qu'elle peut varier fortement (en fonction des conditions politiques, économiques et boursières, ou de la situation spécifique des émetteurs). Ainsi, la performance du FCP peut ne pas être conforme à ses objectifs.

La Société de Gestion ne garantit pas aux souscripteurs qu'ils se verront restituer le capital qu'ils ont investi dans ce FCP, même s'ils conservent les actions pendant la durée de placement recommandée.

Les risques décrits ci-dessous ne sont pas limitatifs : il appartient aux investisseurs d'analyser le risque inhérent à chaque investissement et de se forger leur propre opinion.

Les principaux risques auxquels le souscripteur est exposé sont les suivants :

1 - Risque actions :

Sur ces marchés le cours des actifs peut fluctuer selon les anticipations des investisseurs et entraîner un risque pour la valeur des actions. Le marché action a historiquement une plus grande variation des prix que celle des obligations.

En cas de baisse du marché action, la Valeur Liquidative de l'OPCVM baîssera.

2 - Risques liés à la gestion discréSSIONnaire :

La performance du FCP dépendra des sociétés sélectionnées par la société de gestion et du poids de ces valeurs dans le portefeuille. La gestion discréSSIONnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés actions. Il existe un risque que la société de gestion ne retienne pas les sociétés les plus performantes.

3 - Risque lié à l'engagement sur des instruments financiers à terme :

Le FCP peut avoir recours à des instruments financiers à terme dans la limite d'une fois son actif. Le recours aux instruments financiers à terme permettront au FCP de s'exposer jusqu'à 100 % de son actif, à tout marché, actif, indice et instrument ou paramètre économique et/ou financier, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du FCP plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le FCP est investi.

L'OPCVM pourra être exposé sur d'autres risques. Pour plus de détails sur les risques de l'OPCVM se reporter à la Note détaillée du FCP.

Politique d'investissement

L'année 2010 s'est révélée positive pour le fonds et pour les marchés actions. L'accélération de la croissance économique, des liquidités abondantes grâce à la politique d'assouplissement quantitatif de la Réserve fédérale américaine, des résultats des entreprises de bonne facture et des valorisations attractives ont constitué des éléments favorables aux marchés actions. La croissance mondiale a surpris à la hausse, tirée par les économies émergentes mais aussi par l'Allemagne et par les Etats-Unis. Les excédents de stocks ont été absorbés et la consommation a été bien orientée. Si les marchés ont surtout été dirigés par des considérations macro-économiques, les résultats des entreprises ont aussi surpris positivement les analystes et ont amené des révisions en hausse régulière des prévisions de bénéfices et de dividendes.

Toutefois, l'évolution des marchés financiers en 2010 a aussi été caractérisée par une assez forte volatilité, rythmée par les craintes ponctuelles d'un retour en récession de l'économie mondiale, par le risque de surchauffe des économies des pays émergents et surtout par la question des dettes souveraines de certains pays européens (Grèce, Irlande, Portugal et Espagne principalement).

L'année boursière s'est ainsi soldée sur une légère hausse des marchés actions. Mais cette progression cache toutefois une forte divergence

entre les marchés d'Europe du nord qui ont progressé entre 16% (Allemagne) et 36% (Danemark) et des Bourses de l'Europe du sud qui affichent des baisses supérieures à 10% sur l'année. Quant au marché français, il affiche pour sa part un recul de 3.3% de l'indice CAC40.

Avec une progression nette de 5.87% en 2010, contre une performance nette de 2.69% pour l'indice 100.0% ESTX EUR (Total Return), le fonds AXA Euro Valeurs Responsables a tiré profit du mouvement haussier des marchés actions et il a enregistré une progression supérieure à celle de l'indice DJ Euro Stoxx (+2.7%)

En termes sectoriels, dans ce contexte de plus grand optimisme quant à la croissance, les secteurs cycliques ont surperformé les secteurs défensifs. La consommation cyclique, les matériaux de base et les valeurs industrielles montrent les taux de progression les plus élevés. A l'inverse, le secteur des services aux collectivités et les valeurs financières se sont révélés les moins performants en 2010. La sous-pondération du fonds dans les valeurs financières et sa surpondération dans celui des matériaux, de l'énergie et de l'industrie se sont donc avérées favorables. A contrario, la moindre exposition au secteur de la consommation cyclique a été négative, en particulier sur le secteur automobile qui a continué à bien performer en dépit de l'arrêt des mesures de soutien de la demande (primes à la casse).

Les meilleures performances en 2010 ont généralement été enregistrées par des titres offrant une exposition importante aux pays émergents, du fait des besoins d'infrastructure de ces pays (Schneider, Linde), du développement de la consommation (LVMH), des évolutions réglementaires et de la montée en gamme des produits (Lanxess, Umicore). Par ailleurs, les titres du secteur de l'énergie (Technip, Saipem) ont aussi contribué positivement dans un contexte de montée du baril et de reprise des investissements pétroliers. Au sein d'un secteur de la santé qui a peu progressé, Novo Nordisk, grâce au développement de ses nouveaux produits prometteurs dans le domaine du traitement du diabète a aussi affiché un parcours boursier largement positif. Enfin, l'exposition aux valeurs moyennes à travers la position détenue dans le fonds AXA WF Framlington Human Capital a aussi été positive, ce fonds ayant enregistré une progression nette de 22.4% en 2010.

L'année 2011 conserve un climat d'incertitudes relativement élevé pour les marchés actions : les perspectives de croissances des entreprises semblent assez solides, l'abondance de liquidités et les valorisations attractives constituent des éléments de soutien, les opérations de fusions-acquisitions devraient rester nombreuses... Ces facteurs permettent d'anticiper un exercice 2011 favorable, même si les aléas liés à la crise des dettes souveraines en Europe, à la hausse des matières premières ou aux effets des plans de rigueur en Europe apporteront inévitablement une certaine volatilité. De même, les mouvements des taux de change et une évolution significative de la courbe des taux constituent aussi des points d'incertitude pour l'année qui commence.

D'un point de vue de l'approche Investissement responsable du fonds, à fin décembre, le score ESG du fonds s'établissait à 5.5 contre 5.1 pour l'indice DJEuroStoxx. La note du fonds est supérieure à celle de l'indice pour chacun des 3 composants, à savoir l'Environnement (4.9 pour le fonds contre 4.5 pour l'indice), le Social (5.4 contre 5.0) et la Gouvernance (6.1 contre 6.0).

ENTREES DANS LE FONDS

Les nouveaux titres dans le fonds ont visé essentiellement à renforcer tout au long de l'année l'exposition au cycle économique et à la croissance des pays émergents. Ces titres répondent aussi par

définition aux critères extra-financiers du fonds avec une notation ESG supérieure à la moyenne de leur secteur.

Ainsi, le fonds a constitué une position dans le titre néerlandais Randstad afin d'avoir une exposition au secteur cyclique du travail temporaire. Au sein du secteur des services aux entreprises, Randstad est noté 5.2, soit très au-dessus de la moyenne du secteur (4.1). De même, parmi le secteur des matériaux, Akzo Nobel (5.3 contre 4.6 pour le secteur) a permis de renforcer le poids des valeurs chimiques dans le portefeuille.

L'exposition aux pays émergents a été renforcée au travers d'Edenred – ex-entité du groupe Accor dans le cadre de la scission du groupe – qui dispose d'une forte présence au Brésil ou via le groupe espagnol de distribution textile Inditex (note de 5.4 contre 5.2) dont le réseau de magasins s'étend dans de nombreux pays en forte croissance.

Enfin, au sein du secteur financier sur lequel le fonds est resté sous-pondéré tout au long de l'année, il a été procédé à certains arbitrages durant l'exercice au profit de CNP et de la Société Générale dont les notes ont progressé cette année, tandis que les positions en Natixis et Deutsche Börse ont été vendues.

SORTIES DE TITRES

Le fonds a procédé à la cession de certaines positions à la fois pour des raisons de choix de gestion et pour des raisons de dégradation de la notation ESG. Ainsi, le titre France Telecom a été vendu après une analyse approfondie de la crise sociale qu'a connue le groupe et de ses conséquences. De même, l'accident de la plateforme de BP dans le golfe du Mexique a entraîné une vente du titre compte tenu de l'impact financier potentiel qu'il pouvait avoir sur le groupe. Par ailleurs, la dégradation de la note de Man AG dans le secteur des biens d'équipement (note ESG de 3.85 contre 3.95 pour le secteur) ou celle de Fortum (note de 3.45 contre 4.83 pour le secteur des producteurs d'électricité) ont aussi amené la sortie du fonds de ces titres. Enfin, notre vision prudente du secteur des télécommunications a amené la vente des titres KPN et Portugal Telecom, tandis que la volonté de réduire l'exposition du fonds au secteur automobile a entraîné la cession du titre de l'équipementier Valeo.

Les chiffres cités ont trait aux années ou aux mois écoulés et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Exercice des droits de vote

Au cours de l'exercice écoulé, les décisions de vote ont été prises conformément à la politique de vote d'AXA Investment Managers Paris et aux meilleures pratiques en place sur le plan national pour préserver l'intérêt des porteurs. Cette politique est exposée en détail sur le site de la société AXA Investment Managers Paris (www.axa-im.fr) sous la rubrique : « Notre politique de vote ». Conformément aux dispositions de l'article 314-101 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, un rapport dans lequel la société de gestion rend compte des conditions dans lesquelles elle a exercé les droits de vote sera annexé à son rapport de gestion.

Politique d'exécution

La société de gestion a établi un document « Politique d'exécution » présentant sa politique d'exécution d'ordres, son suivi et sa communication ainsi que toute information appropriée sur les mesures raisonnables qu'elle prend en vue d'obtenir le meilleur résultat possible pour ses clients. Conformément à l'article 314-72 cette politique est publiée sur le site de la société AXA Investment Managers Paris (www.axa-im.fr) sous la rubrique : « La politique d'exécution d'ordres de la société AXA IM Paris ».

Commissions

Les frais de transaction prélevés par le Dépositaire sont intégralement conservés par lui.

Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation

Conformément à l'article 314-82 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, il est tenu à disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation établi par la Société de gestion. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.axa-im.fr.

Procédure de sélection des intermédiaires et analystes

Afin de rechercher le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres initiés par les gérants de portefeuille, AXA Investment Managers a défini une politique de sélection et de monitoring de ses intermédiaires et contreparties.

Cette politique vise à encadrer :

- 1 - le processus d'autorisation des intermédiaires/contreparties avec lesquelles AXA Investment Managers Paris souhaite traiter,
- 2 - la façon dont les relations avec ces intermédiaires/contreparties sont suivies et contrôlées.

Ces intermédiaires et contreparties sont réglementairement tenus de nous offrir la meilleure exécution possible.

AXA Investment Managers Paris contrôle régulièrement l'efficacité de la politique établie et en particulier, la qualité d'exécution des entités sélectionnées dans le cadre de cette politique.

Conformément aux dispositions des articles 314-75 et 314-75-1 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, une information sur cette politique est disponible sur le site internet de la société AXA Investment Managers Paris (www.axa-im.fr).

Directive européenne sur l'épargne

Le quota d'investissement du FCP en créances et produits assimilés, tel que défini par la Directive 2003/48/CE du Conseil de l'Union européenne du 3 juin 2003 en matière de fiscalité des revenus de l'épargne sous forme de paiement d'intérêts, est inférieur à 40%.

**Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon
(selon instruction fiscale du CGI : N°140 5I – 2 – 05 du 11 août 2005)**

Décomposition du coupon	Net global en euro	Net unitaire en euro
Revenus pouvant bénéficier de l'option pour le prélèvement libératoire	0,00	0,00
Actions ouvrant droit à abattement*	52 038,82425	0,35
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement, ni au prélèvement libératoire	0,00	0,00
TOTAL	52 038,82425	0,35

*Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Modifications Intervenues

- Modification de la dénomination du Cabinet MAZARS & GUERARD en MAZARS
- Le FCP est OPCVM maître du FCP Carrefour Référence Dynamique.

Modifications à intervenir

- Néant

Le prospectus complet (visé par l'AMF) est disponible sur simple demande auprès d'AXA Investment Managers Paris – Cœur Défense Tour B – La Défense 4 – 100 Esplanade du Général de Gaulle – 92932 Paris La Défense Cedex

Commissaire aux comptes :
Cabinet MAZARS & GUERARD

MAZARS

**FCP
AXA EURO VALEURS RESPONSABLES**

**Rapport du Commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2010

FCP
AXA EURO VALEURS RESPONSABLES

Coeur Défense Tour B - La Défense 4 - 100, Esplanade du Général de Gaulle
92932 PARIS LA DEFENSE CEDEX

**Rapport du Commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2010

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de la Société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels du FCP AXA EURO VALEURS RESPONSABLES, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. S'agissant d'un OPCVM, il ne porte pas sur les bases de données fournies par des tiers indépendants pour l'élaboration de l'état de hors bilan inclus dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM à la fin de cet exercice.

FCP
AXA EURO VALEURS
RESPONSABLES

*Exercice clos le
31 décembre 2010*

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- nos appréciations ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux OPCVM, tels qu'ils sont définis par le règlement n° 2003-02 du Comité de la Réglementation Comptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

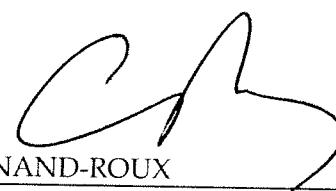
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 15 avril 2011

Le commissaire aux comptes

Mazars :



Gilles DUNAND-ROUX

Bilan actif au 31/12/2010 en EUR

	31/12/2010	31/12/2009
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	193 002,20
Instruments financiers	220 112 337,58	209 078 530,32
Actions et valeurs assimilées	202 029 131,21	187 176 504,64
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	202 029 131,21	187 176 504,64
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	1 998 354,96
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	1 998 354,96
<i>Titres de créances négociables</i>	0,00	1 998 354,96
<i>Autres titres de créances</i>	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	9 998 044,64	13 213 124,24
OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale	9 998 044,64	13 213 124,24
OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT	0,00	0,00
Fonds d'investissement et FCC cotés	0,00	0,00
Fonds d'investissement et FCC non cotés	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	8 085 161,73	6 690 546,48
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	8 085 161,73	6 690 546,48
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	3 437,64	1 300,25
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	3 437,64	1 300,25
Comptes financiers	150 804,58	259 900,77
Liquidités	150 804,58	259 900,77
Total de l'actif	220 266 579,80	209 532 733,54

Bilan passif au 31/12/2010 en EUR

	31/12/2010	31/12/2009
Capitaux propres		
Capital	217 030 754,90	205 730 898,00
Report à nouveau	1 398,29	358,27
Résultat	2 649 921,38	3 532 757,69
Total des capitaux propres	219 682 074,57	209 264 013,96
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	584 505,23	268 719,58
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	584 505,23	268 719,58
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	220 266 579,80	209 532 733,54

Hors-bilan au 31/12/2010 en EUR

	31/12/2010	31/12/2009
Operation de couverture		
Engagements sur marches reglementes ou assimiles		
Total Engagements sur marches reglementes ou assimiles	0,00	0,00
Engagements de gre a gre		
Total Engagements de gre a gre	0,00	0,00
Autres operations		
Total Autres operations	0,00	0,00
Total Operation de couverture	0,00	0,00
Autres operations		
Engagements sur marches reglementes ou assimiles		
Total Engagements sur marches reglementes ou assimiles	0,00	0,00
Engagements de gre a gre		
Total Engagements de gre a gre	0,00	0,00
Autres operations		
Total Autres operations	0,00	0,00
Total Autres operations	0,00	0,00

Compte de résultat au 31/12/2010 en EUR

	31/12/2010	31/12/2009
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	526,94	1 528,87
Produits sur actions et valeurs assimilées	6 389 412,05	2 692 739,25
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	1 275,66	15 080,57
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	187 449,05	15 485,77
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	6 578 663,70	2 724 834,46
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	632,77	149,47
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	632,77	149,47
RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I - II)	6 578 030,93	2 724 684,99
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	3 848 062,45	1 278 474,39
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L.214-9) (I - II + III - IV)	2 729 968,48	1 446 210,60
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-80 047,10	2 086 547,09
Acomptes versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
RESULTAT (I - II + III - IV + ou - V - VI)	2 649 921,38	3 532 757,69

Annexes

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

La devise de comptabilité du portefeuille est l'euro.

L'organisme s'est conformé au règlement 2003-02 du 2 octobre 2003 modifié par les règlements n°2004-09 du 23 novembre 2004 et n°2005-07 du 3 novembre 2005.

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus et les sorties à leur prix de cession frais exclus.

1- METHODES DE VALORISATION

1.1- Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger

- Valeurs françaises et de la zone Europe et titres étrangers négociés en Bourse de Paris : cours de clôture du jour de valorisation.
- Valeurs négociées dans la zone Pacifique : cours de clôture du jour de valorisation.
- Valeurs négociées dans la zone Amérique : cours de clôture du jour de valorisation.
- Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion.
- Devises : les valeurs étrangères sont converties en contre-valeur euro suivant le cours des devises publiées à 16h à Londres au jour de l'évaluation.

1.2- Titres non négociés sur un marché réglementé

- Ils sont évalués sous la responsabilité de la Société de Gestion à leur valeur probable de négociation.

1.3- Parts ou actions d'OPCVM

- Les parts ou actions d'OPCVM sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.
- Certains organismes de placement collectifs étrangers valorisent dans des délais incompatibles avec l'établissement de la valeur liquidative du fonds. Dans ce cas, ils sont évalués sur la base d'estimations hebdomadaires des administrateurs de ces organismes, sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

1.4- Titres de Crédit Négociable

- Titres de Crédit Négociable (TCN) de maturité inférieure à trois mois :

Les TCN de durée de vie inférieure à trois mois à l'émission, à la date d'acquisition, ou dont la durée de vie restant à courir devient inférieure à trois mois à la date de détermination de la valeur liquidative, sont évalués selon la méthode simplificatrice (linéarisation).

En cas d'événement de crédit affectant le crédit de l'émetteur, la méthode simplificatrice est abandonnée et le TCN est valorisé au prix du marché selon la méthode appliquée pour les TCN de maturité supérieure à trois mois.

Dans le cas particulier d'un TCN indexé sur une référence de taux variable (essentiellement l'EONIA), une écriture dans la comptabilité de l'OPCVM enregistrera l'impact du mouvement de marché (calculé en fonction du spread de marché de l'émetteur, c'est à dire de l'écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur).

- Titres de Crédit Négociable (TCN) de maturité supérieure à trois mois :

Ils sont valorisés par l'application d'une méthode actuarielle, le taux d'actualisation retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre (spread de marché de l'émetteur).

Les taux de marché utilisés sont :

- pour l'Euro, les taux officiels Euribor,
- pour l'USD, courbe de swap Fed Funds (méthode OIS)
- pour le GBP, courbe de swap SONIA (méthode OIS)

Le taux d'actualisation est un taux interpolé (par interpolation linéaire) entre les deux périodes cotées les plus proches encadrant la maturité du titre.

1.5- Opérations d'acquisition et cessions temporaires de titres

- Prêts de titres : les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché des titres ; la créance représentative des titres prêtés est évaluée selon les modalités contractuelles.
- Emprunts de titres : la dette représentative des titres empruntés est évaluée selon les modalités contractuelles.
- Pensions :
 - Prises en pension : la créance représentative des titres reçus en pension est évaluée selon les modalités contractuelles.
 - Mises en pension : les titres donnés en pension sont évalués à la valeur de marché des titres ; la dette représentative des titres donnés en pension est évaluée selon les modalités contractuelles.

1.6- Opérations à terme fermes ou conditionnelles négociées sur un marché réglementé français et étranger (futures et options)

Marchés français et européens, de la zone Pacifique et de la zone Amérique : cours de compensation (ou dernier cours) du jour de valorisation.

Les contrats sont portés pour leur valeur de marché déterminée d'après les principes ci-dessus en engagements hors bilan. Les opérations à terme conditionnelles (options) sont traduites en équivalent sous-jacent en engagement hors bilan.

1.7- Echanges financiers

- Swaps de taux contre EONIA, FED FUNDS ou SONIA :

- Swap de taux de maturité inférieure à trois mois :

Les swaps de maturité inférieure à trois mois à la date de départ du swap ou à la date de calcul de la valeur liquidative sont valorisés de façon linéaire.

Dans le cas où le swap n'est pas adossé à un actif spécifique et en présence d'une forte variation des taux d'intérêt, la méthode linéaire est abandonnée et le swap est valorisé selon la méthode réservée aux swaps de taux de maturité supérieure à trois mois.

- Swap de taux de maturité supérieure à trois mois :

Ils sont valorisés selon la méthode du coût de retournement.

A chaque calcul de la valeur liquidative, les contrats d'échange de taux d'intérêts et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêts) au taux d'intérêt et/ou de devises du marché.

L'actualisation se fait en utilisant une courbe de taux zéro-coupon.

Le taux du marché est le taux actuariel correspondant à la durée résiduelle du swap, observé sur le marché à la date de réévaluation. On appelle ce taux, taux de retournement.

Ce prix est corrigé du risque de signature.

Lorsque la maturité résiduelle du swap devient inférieure à trois mois, la méthode de linéarisation est appliquée.

- Swap de taux d'intérêts contre une référence EURIBOR ou LIBOR :

Ils sont valorisés au prix du marché calculé par actualisation des flux futurs à partir de la courbe des taux zéro-coupon.

Evaluation des swaps dans le tableau des engagements hors-bilan

- L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

2- METHODES D'EVALUATION DES TECHNIQUES DE GESTION PARTICULIERES UTILISEES

- Les swaps d'indices sont valorisés à leur valeur de marché en fonction des cours de clôture des indices échangés. Les swaps d'indices complexes sont valorisés à leur valeur de marché en fonction de prix calculés par les contreparties, sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.
- Les asset swaps sont valorisés à leur valeur de marché en fonction de prix calculés par les contreparties, sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.
- Les swaps de crédit sont valorisés à leur valeur de marché en fonction de cours publiés par les acteurs de marchés, sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion. Ces cours sont collectés par un prestataire indépendant.
- Les titres complexes sont valorisés à leur valeur de marché en fonction de prix calculés par les contreparties, sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.
- Produits synthétiques : les titres libellés en devises et couverts par un contrat d'échange devise contre euro, qu'ils soient ou non conclus avec une seule et même contrepartie, sont analysés

comme des produits synthétiques dans la mesure où ils répondent aux conditions suivantes : le contrat d'échange est conclu de façon simultanée à l'acquisition du titre et porte sur un même montant et une même échéance. Dans ce cas, par analogie avec la possibilité offerte par la réglementation, il n'est pas procédé à un enregistrement distinct du titre en devises et du contrat d'échange qui y est associé, mais à une comptabilisation globale en euro du produit synthétique. Ils font l'objet d'une évaluation globale au taux de marché et/ou au cours de la devise résultant de l'échange, dans le cadre des modalités contractuelles.

- Obligations ou EMTN indexés à taux fixe : ils sont évalués tous les jours en fonction de l'écart de taux caractéristique de l'émetteur par rapport à une courbe de swap.

Pour l'évaluation de l'obligation ou de la jambe fixe d'un swap, un échéancier représentant les différents flux de coupons est construit en tenant compte des caractéristiques du swap/obligation. Les flux ainsi calculés sont ensuite actualisés à partir de la courbe des taux zéro-coupon, ajustée pour l'obligation du spread de crédit.

Pour la jambe variable, un échéancier est également construit en tenant compte des conventions spécifiques de la jambe. Le calcul des flux se fait à partir des courbes de taux. Les flux sont actualisés à partir de la courbe des taux zéro-coupon.

- Obligations ou EMTN assortis d'une couverture du risque de taux par un swap adossé : l'obligation ainsi que le swap de taux adossé sont évalués selon les mêmes méthodes et à partir de la même courbe de taux.
- Obligation ou EMTN à taux variable ou révisable : ils sont évalués en prix pied de coupon. Lorsque seule la marge du titre est disponible, le calcul du prix pied de coupon est réalisé selon la méthode Bloomberg.
- Contract for difference (CFD) : les CFD sont valorisés à leur valeur de marché en fonction des cours de clôture du jour de valorisation des titres sous-jacents. La valeur boursière des lignes correspondantes mentionne le différentiel entre la valeur boursière et le strike des titres sous-jacents.

3- METHODE SUIVIE POUR LA COMPTABILISATION DES REVENUS DES VALEURS A REVENU FIXE

La méthode suivie pour la comptabilisation des valeurs à revenu fixe est celle des produits COURUS.

4- POLITIQUE DE DISTRIBUTION

L'OPCVM a deux catégories de parts : parts « C » (capitalisation des revenus) et parts « D » (distribution des revenus).

5- METHODE DE CALCUL DES FRAIS DE GESTION

Nature des charges recouvertes, le cas échéant par catégorie de parts : Gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution,...

Il est à noter que ces frais n'incluent pas les frais de transaction.

Frais de gestion fixe : une dotation est calculée à chaque valorisation par application d'un taux à l'actif net.

Frais de gestion variable : se référer à la méthodologie décrite dans le prospectus.

Rétrocession de frais de gestion : le mode de calcul est détaillé dans le prospectus.

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2010	31/12/2009
Actif net en début d'exercice	209 264 013,96	47 775 694,68
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPCVM)	170 947 694,08	144 476 438,88
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPCVM)	-183 479 105,67	-8 962 917,39
Plus values réalisées sur dépôts et sur instruments financiers	22 576 881,19	1 926 429,20
Moins values réalisées sur dépôts et sur instruments financiers	-8 313 532,14	-1 692 662,58
Plus values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transaction	-414 149,67	-179 312,37
Différences de change	341 405,01	340 882,55
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	6 148 718,32	24 167 864,16
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>19 681 982,76</i>	<i>13 533 264,44</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>13 533 264,44</i>	<i>-10 634 599,72</i>
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur	-119 818,99	-34 613,76
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 729 968,48	1 446 210,59
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice	0,00	0,00
Autres éléments *	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	219 682 074,57	209 264 013,96

* Le contenu de cette ligne fera l'objet d'une explication précise de la part de l'opcvm (apports en fusion, versements reçus en garantie en capital et/ou de performance)

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
TOTAL ACTIF	0,00	0,00
PASSIF		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
TOTAL PASSIF	0,00	0,00
Hors Bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00
TOTAL Hors Bilan	0,00	0,00

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres	146,81	0,00						
Comptes financiers								
Passif								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	150 804,58	0,07	146,81	0,00						
Passif										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
Hors-bilan										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Devise 1 GBP	% GBP	Devise 2 DKK	% DKK	Devise 3 CHF	% CHF	Devise N	%
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	2 837 935,23	1,29	1 815 989,45	0,83				
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers	754,67	0,00	145,53	0,00	506,95	0,00	261,03	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. Ventilation par nature des postes créances et dettes

	31/12/2010
Créances	
Autres créances	3 437,64
Total des créances	3 437,64
 Dettes	
Achats à règlement différé	-295 305,38
Frais de gestion	-279 086,89
Autres Dettes	-10 112,96
Total des dettes	-584 505,23
Total dettes et créances	-581 067,59

3.6. Capitaux propres

MOUVEMENTS DE SOUSCRIPTIONS ET RACHATS

	En parts	En montant
Parts ou actions émises durant l'exercice		
PARTS CAPITALISABLES	5 614 021,4182	165 035 523,35
PARTS DISTRIBUTUABLES	218 108,654	5 912 170,73
Parts ou actions rachetées durant l'exercice		
PARTS CAPITALISABLES	-5 746 619,8706	-179 688 437,04
PARTS DISTRIBUTUABLES	-134 530,0882	-3 790 668,63

COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT

	En montant
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	310 941,17
Montant des commissions de souscription perçues	253 512,17
Montant des commissions de rachat perçues	57 429,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées à des tiers	310 941,17
Montant des commissions de souscription rétrocédées à des tiers	253 512,17
Montant des commissions de rachat rétrocédées à des tiers	57 429,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises à l'OPCVM	0,00
Montant des commissions de souscription acquises à l'OPCVM	0,00
Montant des commissions de rachat acquises à l'OPCVM	0,00

3.7. Frais de gestion

	31/12/2010
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,48
Frais de gestion fixes	3 848 062,45
Pourcentage de frais de gestion variables	
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. Engagements reçus et donnés

<u>Description des garanties reçues par l'OPCVM</u>				
Nature de la garantie	Etablissement Garant	Bénéficiaire	Échéance	Modalités
				VL garantie :
<u>Autres engagements reçus et / ou donnés</u>				

3.9. Autres informations

VALEUR ACTUELLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2010
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEUR ACTUELLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/12/2010
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	8 897 936,48

INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DETENUS EN PORTEFEUILLE

	31/12/2010
Actions	2 828 142,00
Obligations	0,00
TCN	0,00
OPCVM	9 998 044,64
Instruments financiers à terme	0,00
Total des titres du groupe	12 826 186,64

3.10. Tableau d'affectation du résultat

ACOMPTE VERSES AU TITRE DE L'EXERCICE

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes		0	0	0	0

	31/12/2010	31/12/2009
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	1 398,29	358,27
Résultat	2 649 921,38	3 532 757,69
Total	2 651 319,67	3 533 115,96
 Affectation		
Distribution	52 038,82	30 598,78
Report à nouveau de l'exercice	1 434,71	612,26
Capitalisation	2 597 846,14	3 501 904,92
Total	2 651 319,67	3 533 115,96
 Informations relatives aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombres d'actions ou de parts	148 682,355	65 103,7892
Distribution unitaire	0,35	0,47
 Crédits d'impôt	127 385,07	1 281,07

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	29/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010
Actif net					
en EUR	186 735 520,54	128 995 388,44	47 775 694,68	209 264 013,96	219 682 074,57
Nombre de parts					
Part C	2 848 898,4077	1 922 551,7950	2 005 355,0404	6 840 005,7204	6 707 407,2680
Part D	2 438 050,8350	1 489 593,0600	64 518,4109	65 103,7892	148 682,3550
Valeur liquidative unitaire					
Part C EUR	36,19	38,82	23,13	30,33	32,11
Part D EUR	34,29	36,49	21,55	27,57	28,68
Distribution unitaire					
en EUR	0,30	0,32	0,54	0,47	0,35
Crédit d'impôt unitaire					
en EUR					
Capitalisation unitaire					
en EUR	0,31	0,33	0,58	0,51	0,38

3.12. Inventaire détaillé des dépôts et instruments financiers

Désignation des valeurs	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	Devise	% Actif Net
ACCOR EUR3	79 000	2 630 700,00	EUR	1,20
AHOLD	256 780	2 535 959,28	EUR	1,15
AIR FRANCE KLM EUR8.50	140 000	1 908 200,00	EUR	0,87
AIR LIQUIDE SA	45 200	4 277 728,00	EUR	1,95
AKZO NOBEL NV EUR2	29 720	1 381 534,20	EUR	0,63
ALLIANZ SE NPV(REGD)(VINKULIERT)	62 900	5 593 697,00	EUR	2,55
ASML HOLDING NV EURO0.02	78 260	2 261 714,00	EUR	1,03
AXA	227 160	2 828 142,00	EUR	1,29
BANCO DE BILBAO VIZCAYA	336 680	2 545 300,80	EUR	1,16
BASF SE NAMENS AKTIEN	103 390	6 172 383,00	EUR	2,81
BAYER AG ORD NPV	86 190	4 766 307,00	EUR	2,17
BCO SANT CENT HISP EURO.50(REGD)	313 730	2 487 251,44	EUR	1,13
BEIERSDORF AG NPV	36 000	1 494 900,00	EUR	0,68
BG GROUP ORD GBP0.10	187 630	2 837 935,23	GBP	1,29
BMW AG	38 360	2 257 486,00	EUR	1,03
BNP PARIBAS EUR2	138 190	6 579 225,90	EUR	2,99
CARREFOUR EUR2.50	50 000	1 542 500,00	EUR	0,70
CIE DE ST GOBAIN EUR4	20 882	803 957,00	EUR	0,37
CNP ASSURANCES EUR4	118 520	1 600 612,60	EUR	0,73
COCA COLA HELLENIC BOTTLING	80 080	1 550 348,80	EUR	0,71
CRH	158 500	2 456 750,00	EUR	1,12
DEUTSCHE BANK AG ORD NPV (REGD)	106 000	4 144 600,00	EUR	1,89
DEUTSCHE POST AG NPV REGD	203 200	2 580 640,00	EUR	1,17
DEUTSCHE TELEKOM NPV(REGD)	360 480	3 480 434,40	EUR	1,58
EDENDRED	85 580	1 516 049,70	EUR	0,69
EDF	71 705	2 200 984,98	EUR	1,00
ESSILOR INTL EUR0.35	70 520	3 397 301,00	EUR	1,55
FIAT SPA EUR5	90 000	1 388 700,00	EUR	0,63
FRESENIUS AG NON VTG PRF NPV	29 820	1 910 567,40	EUR	0,87
GDF SUEZ	155 535	4 176 114,75	EUR	1,90
GROUPE DANONE EURO0.25 (POST SUBDIVISION)	87 290	4 104 375,80	EUR	1,87
IBERDROLA RENOVABL EURO 5	561 925	1 492 472,80	EUR	0,68
IBERDROLA SA EURO0.75	493 875	2 848 671,00	EUR	1,30
INDITEX EUR0.15	31 680	1 775 030,40	EUR	0,81
INDRA SISTEMAS SA EURO0.20	95 700	1 223 524,50	EUR	0,56
INTESA SANPAOLO	1 285 000	2 608 550,00	EUR	1,19
JC DECAUX SA NPV	57 090	1 314 497,25	EUR	0,60
L'OREAL	44 855	3 726 553,40	EUR	1,70
LAFARGE	37 900	1 778 268,00	EUR	0,81
LANXESS AG NPV	46 410	2 742 831,00	EUR	1,25
LEGRAND SA EUR4	60 135	1 832 614,13	EUR	0,83
LINDE AG NPV	37 645	4 274 589,75	EUR	1,95
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITT EURO.30	40 490	4 984 319,00	EUR	2,27
MICHELIN(CGDE) EUR2(REGD)	67 100	3 603 270,00	EUR	1,64
NOKIA OYJ EURO0.06	232 810	1 801 949,40	EUR	0,82
NOVO NORDISK AS DKK2 SER B	21 515	1 815 989,45	DKK	0,83
OUTOKUMPU OYJ NPV	130 820	1 815 781,60	EUR	0,83
PUMA AG NPV	4 755	1 179 240,00	EUR	0,54
QIAGEN NV EUR0.01	80 650	1 179 909,50	EUR	0,54
RANDSTAD HLDGS NV EURO0.10	42 270	1 669 665,00	EUR	0,76
REPSOL YPF SA EUR1	77 690	1 619 836,50	EUR	0,74
ROYAL PHILIPS ELECTRONICS	136 800	3 135 456,00	EUR	1,43
SAIPEM	92 620	3 412 120,80	EUR	1,55

Désignation des valeurs	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	Devise	% Actif Net
SANOFI AVENTIS EUR2	85 840	4 107 444,00	EUR	1,87
SAP AG NPV	104 763	3 991 470,30	EUR	1,82
SCHNEIDER ELECTRIC EUR8	48 000	5 376 000,00	EUR	2,45
SIEMENS AG NPV (REGD)	81 900	7 592 130,00	EUR	3,41
SOC GENERALE EUR1.25	59 260	2 383 437,20	EUR	1,08
SUEZ ENVIRONNEMENT EUR4	78 970	1 220 086,50	EUR	0,56
TECHNIP NPV	46 000	3 178 600,00	EUR	1,45
TELEFONICA SA EUR 1	337 125	5 719 325,63	EUR	2,60
TF1 TV FRANCAISE EURO0.20	127 000	1 651 000,00	EUR	0,75
TOTAL SA	131 530	5 215 164,50	EUR	2,37
UMICORE NPV	70 340	2 737 632,80	EUR	1,25
UNIBAIL RODAMCO	15 700	2 323 600,00	EUR	1,06
UNICREDITO ITALIAN EUR0.50	1 684 130	2 607 033,24	EUR	1,19
UNILEVER NV EURO0.16	159 900	3 725 670,00	EUR	1,70
VALLOUREC	950	74 670,00	EUR	0,03
VEOLIA ENVIRONNEMENT EUR5.00	101 600	2 221 992,00	EUR	1,01
VERBUND AG	54 631	1 523 112,28	EUR	0,69
VINCI EUR2.50 (POST SUBDIVISION)	82 100	3 339 828,00	EUR	1,52
WIENERBERGER AG NPV	125 500	1 793 395,00	EUR	0,82
TOTAL Actions & valeurs assimilees nego. sur un marche regl. ou assimile	202 029 131,21			91,97
TOTAL Actions & valeurs assimilees	202 029 131,21			91,97
AXA TRESOR COURT TERME C	1 175,3939	2 865 274,64	EUR	1,30
TOTAL OPCVM Francais a vocation generale (formule/indiciel/allege/alternatif/ETF(trackers))	2 865 274,64			1,30
AWF FRM HUMAN CAPITAL F CAP EUR	38 800	3 614 220,00	EUR	1,65
SHS AXA WRLD FD CLEAN TECH I CAP EUR	45 000	3 518 550,00	EUR	1,60
TOTAL OPCVM europeens coordonnes		7 132 770,00		3,25
TOTAL Titres d'OPCVM		9 998 044,64		4,55
VERBUND AG	6 959	194 016,92	EUR	0,09
JC DECAUX SA NPV	27 200	626 280,00	EUR	0,29
ESSILOR INTL EURO0.35	10 000	481 750,00	EUR	0,22
CIE DE ST GOBAIN EUR4	86 668	3 336 718,00	EUR	1,51
VALLOUREC	35 000	2 751 000,00	EUR	1,25
SUEZ ENVIRONNEMENT EUR4	45 000	695 250,00	EUR	0,32
TOTAL Pret de titres		8 085 014,92		3,68
DETTES SUR Creances representatives de titres pretes		0,00		0,00
INDEMNITES SUR Creances representatives de titres pretes		146,81		0,00
TOTAL Operations contractuelles a la vente		8 085 161,73		3,68
TOTAL Operations contractuelles		8 085 161,73		3,68

